

sommes confrontés à un nombre croissant de différends amers qui reflètent essentiellement le triomphe des intérêts protectionnistes étroits sur une vision commerciale plus large.

La question connexe de l'élargissement de l'ALENA est elle aussi remise en cause. Après avoir initialement préconisé le libre-échange de l'Alaska à la Terre de Feu, certains éléments aux États-Unis parlent maintenant d'une période indéfinie d'étude et d'évaluation qui pourrait éventuellement déboucher sur une forme limitée d'«association» économique entre les trois membres initiaux de l'ALENA et les autres pays de la région. Entre temps, la question immédiate de l'accession du Chili à l'ALENA est laissée en suspens.

Réagissant largement à l'indécision qu'ils perçoivent de la part des États-Unis, d'autres pays de l'Amérique latine ont commencé à réévaluer leurs options. Il n'est pas étonnant que les ententes bilatérales distinctes ou même l'idée d'une zone sud-américaine de libre-échange commencent à présenter aux yeux de certains des possibilités plus prometteuses alors même que la perspective d'une pleine intégration hémisphérique commence à s'estomper.

On ne peut exagérer les risques de perdre le sens de l'orientation à cette étape critique de notre cheminement. Les accords commerciaux ne sont pas des institutions statiques. Ce sont des arrangements dynamiques et évolutifs. Comme les bicyclettes, ils ont besoin d'un élan. L'ALENA n'a pour le moment d'autre choix que d'aller de l'avant en améliorant ses règles et en élargissant sa composition ou bien risquer de perdre du terrain.

Le cas échéant, le Canada devrait s'accommoder d'un accord essentiellement inachevé et, par extension, d'un nombre croissant de solutions imparfaites aux frictions qui sont associées à une intégration économique plus étroite. Si cet élan s'atténuait, le Canada pourrait aussi manquer une chance historique de bâtir des ponts vers les nouvelles économies de l'Amérique latine selon une approche globale et non discriminatoire. Mais, et c'est peut-être le plus important, il pourrait en l'occurrence subir un changement fondamental dans l'orientation de l'ALENA proprement dit, soit le risque que cet arrangement ouvert et dynamique ne se transforme en un bloc plus fermé et plus introspectif.

Ce n'est certainement pas un secret que la prudence croissante des États-Unis face à l'élargissement de l'ALENA est en très grande partie alimentée par les forces protectionnistes -- des forces à peine contenues pendant la difficile période de l'adoption de la loi de mise en oeuvre de l'ALENA par le Congrès américain l'an dernier. Si nous ne pouvons garantir que l'ALENA reste ouvert au Chili, à l'Argentine ou à d'autres partenaires éventuels, il y a un risque très réel qu'il reste fermé en permanence.